

# RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

Chers abonnés,

Le nouveau règlement général européen concernant la protection des données (RGPD) est entré en vigueur le 25 mai 2018.



Le Département de la Coordination des Fonds Structurels tient à vous informer que tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité de vos données et le respect de votre vie privée.

Ainsi, votre adresse e-mail communiquée lors de votre abonnement à la newsletter électronique ne sera utilisée, par nos services, qu'en vue de vous envoyer l'Info-FEDER deux fois par an et vous informer ponctuellement d'actualités liées aux projets FEDER cofinancés par l'Europe et la Wallonie (Info-FEDER Flash).

En aucun cas, ces données ne seront vendues ou utilisées à des fins de marketing.

Vous pouvez vous désinscrire quand vous le souhaitez en cliquant sur l'intitulé « *Se désabonner de cette lettre d'information* » situé en bas des e-mails que vous recevez.

Pour plus d'information sur la protection des données à caractère personnel et sur vos droits, rendez-vous sur le [site de l'Autorité de protection des données](#).

Pour toutes questions, nous sommes à votre entière disposition via l'adresse [animeval.dcf@spw.wallonie.be](mailto:animeval.dcf@spw.wallonie.be).

Merci pour votre confiance et à bientôt pour d'autres informations sur les projets cofinancés en Wallonie !

*L'équipe du DCFS*

Flash news